



Plaidoyer pour la structuration du secteur audiovisuel dans les pays sud-méditerranéens

Conclusions du Forum du Film Méditerranéen, Tunis, 2 et 3 décembre 2014

À la suite du Forum du Film Méditerranéen, organisé par le Programme Euromed Audiovisuel à Tunis les 2 et 3 décembre 2014, il apparaît que :

- L'industrie du film a une importance majeure pour le développement des économies et des sociétés des pays de la région sud-méditerranéenne (création d'emplois, image des pays à l'étranger, lien avec le tourisme, ...)
- Les industries culturelles et notamment celle du film, ont une importance capitale pour le renforcement des cohésions sociales et le partage de valeurs démocratiques ;
- Le Programme Euromed Audiovisuel a eu un impact certain pour la professionnalisation et la structuration du secteur, la création de réseaux stables et la promotion des talents de la région ;
- Le Programme Euromed Audiovisuel a développé des outils juridiques pour améliorer le cadre législatif et réglementaire des pays de la région, mesures qui méritent d'être continuées ;
- Les bouleversements de l'industrie audiovisuelle (érosion des parts de marché, numérisation, migration des audiences vers Internet, visibilité moindre pour des films à petit budget, phénomène grandissant du piratage et quasi-monopole de certains titres au box-office) peuvent avoir des conséquences négative sur la "souveraineté audiovisuelle" des pays sud-méditerranéens (réduction des capacités de production, problèmes d'exposition et de circulation des œuvres) ;
- Plusieurs propositions concrètes ont été formulées par les professionnels visant à développer : la distribution, l'exploitation, le financement, les mesures d'incitation fiscale, la promotion des œuvres et des talents, la formation, les liens entre la télévision et le film ;
- Il existe une nécessité de consolider l'industrie du film avec les enjeux liés à l'industrie culturelle.

Nous, professionnels réunis à Tunis dans le cadre du Forum du Film Méditerranéen, lançons un plaidoyer à l'attention des décideurs politiques des pays de la région (membres du gouvernement - parlementaires - leaders d'opinion - professionnels - médias - bailleurs de fonds...) ainsi qu'à l'Union européenne pour :

1. Continuer de soutenir la structuration de l'industrie audiovisuelle sud-méditerranéenne, notamment en prenant en compte les propositions et conclusions des travaux des ateliers du Forum ;
2. Coordonner les efforts des différents États et de l'Union européenne pour mettre en place des initiatives de consolidation du secteur à niveau régional sur le long terme ;
3. Établir une feuille de route stratégique sur 5 ans pour le développement accéléré des secteurs évoqués, en prenant compte les études réalisées et les recommandations des tables rondes organisés par le Programme ;
4. Étudier les possibilités de lancement d'une 4^e phase du Programme Euromed Audiovisuel, notamment pour assurer le maintien du site internet et réaliser des actions complémentaires (création, entre autres, de fonds pour le développement, la coproduction et la distribution) ;
5. Le suivi de ces activités pourrait être renforcé par la nomination, dans chacun des États du Sud de la Méditerranée, de personnes ou organisations assurant la liaison entre les professionnels, les autorités nationales et l'Union européenne.

Tunis, le 3 décembre 2014